

## 1.8 Superficie totale répartie selon le régime foncier, 1975 (en milles carrés)

Détail	Province ou territoire						
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.
Terres fédérales de la Couronne sans les parcs nationaux, les réserves indiennes ni les stations forestières expérimentales	170	6	70	575	500 <sup>1</sup>	447	100
Parcs nationaux	903	8	514	167	305	742	1,150
Réserves indiennes	—	3	44	65	1,574 <sup>2</sup>	2,588	920
Stations forestières expérimentales fédérales	—	—	—	35	11	40	—
Terres privées ou terres de la Couronne en voie d'aliénation	6,853	1,904	14,444	15,349	43,500	45,955	53,280
Terres provinciales et territoriales sans les parcs provinciaux ni les réserves forestières provinciales	147,831	168	1,221	11,002	467,492	344,118	186,735 <sup>3</sup>
Parcs provinciaux	311	17	34	83	75,000	18,692	3,390
Forêts provinciales	117	78	5,098	1,078	6,478	—	5,425
Superficie totale	156,185	2,184	21,425	28,354	594,860	412,582	251,000
	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada	
Terres fédérales de la Couronne sans les parcs nationaux, les réserves indiennes ni les stations forestières expérimentales	2,105	1,177	349	198,145	1,287,251	1,490,895	
Parcs nationaux	1,496	20,692 <sup>4</sup>	1,811	8,500	16,450 <sup>5</sup>	52,738	
Réserves indiennes	2,196	2,549	1,309	2	52	11,302	
Stations forestières expérimentales fédérales	—	23	—	—	—	109	
Terres privées ou terres de la Couronne en voie d'aliénation	95,503	77,663	21,139	65	28	375,683	
Terres provinciales et territoriales sans les parcs provinciaux ni les réserves forestières provinciales	13,790	—	208,329	364	1,122	1,382,172	
Parcs provinciaux	1,857	2,537	16,073	—	—	117,994	
Forêts provinciales	134,753	150,644 <sup>6</sup>	117,245	—	—	420,916	
Superficie totale	251,700	255,285	366,255	207,076	1,304,903	3,851,809	

<sup>1</sup>Comprend le parc de la Gatineau (137,5 milles carrés) et le parc des Champs de Bataille de Québec (0,36 mille carré), qui relèvent de l'administration fédérale sans être au sens strict des parcs nationaux.

<sup>2</sup>Comprend la portion ajoutée aux termes de la convention de la Baie James.

<sup>3</sup>Comprend 2,220 milles carrés de terres affermées.

<sup>4</sup>Comprend la partie du parc Wood-Bufferlo située en Alberta (13,840 milles carrés).

<sup>5</sup>Comprend la partie du parc Wood-Bufferlo située dans les Territoires du Nord-Ouest (3,460 milles carrés).

<sup>6</sup>Comprend certaines terres privées et d'autres terres provinciales.